

Dossier de Consultation des Entreprises

CONSULTATION POUR UNE ETUDE D'UN MONTANT INFERIEUR A 25 000 € HT

Procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence
(Article 30 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics)

**Etude de faisabilité sur la création d'une laverie de contenants en
verre pour les producteurs locaux**

CCP

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

Décembre 2017

VALTOM

**1 Chemin des Domaines de Beaulieu
63000 CLERMONT-FERRAND**

Téléphone : 04 73 44 24 24 - Fax : 04 73 44 24 20

**Date et heure limites de remise des offres
le 15 janvier 2018 avant 12h.**

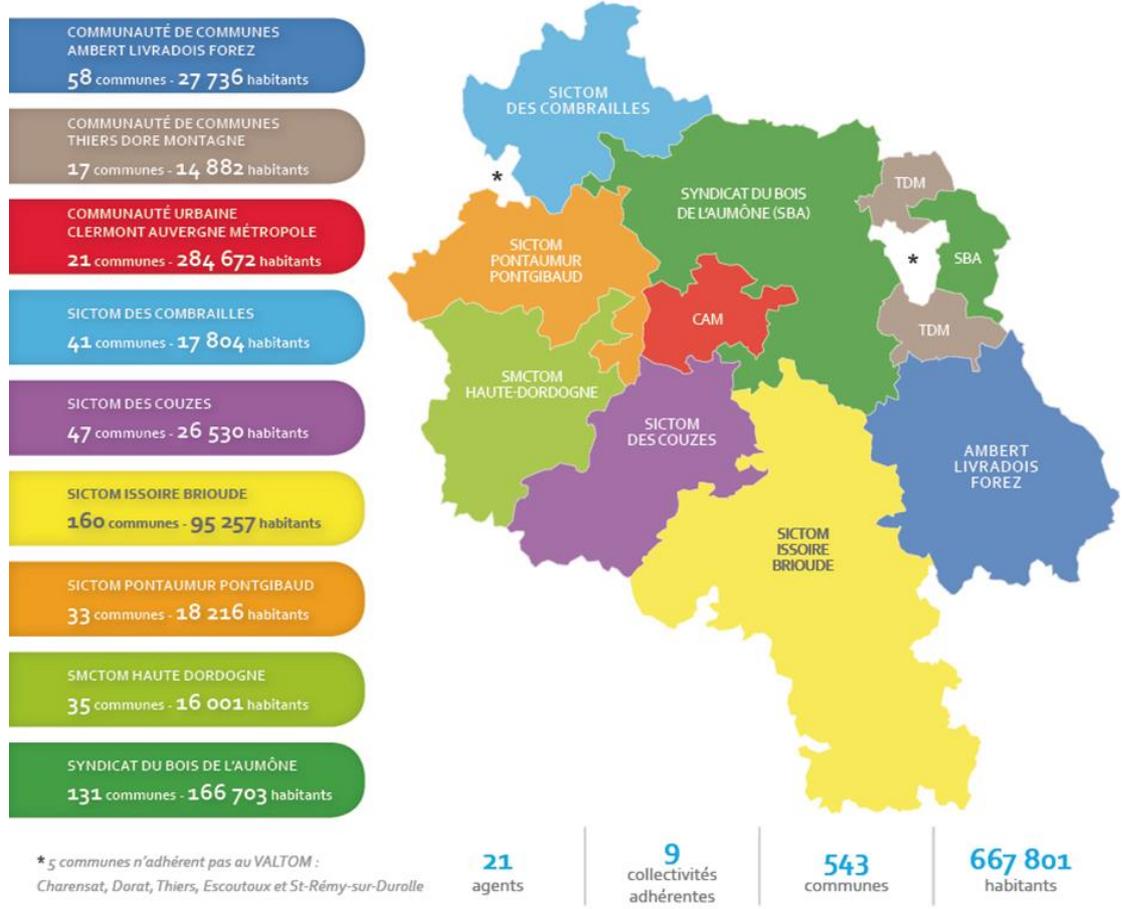
SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ARTICLE 1^e : CONTEXTE	3
1. Le VALTOM	3
2. MACEO	4
3. Le projet de laverie de contenants en verre pour les producteurs locaux	4
ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHÉ	5
ARTICLE 3 : CONTENU DES PRESTATIONS	6
Phase 1 : Diagnostic et analyse prospective liés à la situation du territoire	6
Phase 2 : Comparatif des projets existants sur d'autres territoires	7
Phase 3 : Proposition de plusieurs scénarii technico-économiques pour la laverie de contenants en verre ...	7
ARTICLE 4 : DUREE DE LA MISSION, MODALITES DE SUIVI ET LIVRABLES	8
ARTICLE 5 : PRIX DE LA PRESTATION, RENDU DU DOSSIER DE CANDIDATURE	8
ANNEXES :	8
1. Rendu de la pré-étude de faisabilité par les étudiants de l'EUM de Clermont-Fd (cf doc joint)	8
2. Systèmes de collecte des emballages ménagers pour réemploi ou réutilisation en France, Etat des lieux 2016, ADEME, Agnès Jalier-Durand, DELOITTE Développement Durable, INDDIGO. 2017	8

ARTICLE 1^e : CONTEXTE

1. Le VALTOM

Créé en 1997, Le VALTOM est le syndicat de valorisation et de traitement des déchets du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire, soit 9 collectivités adhérentes, 668 000 habitants et 360 000 tonnes de déchets ménagers produits et collectés en 2016.



Labellisé Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage en 2015 par le Ministère de l'Environnement, le VALTOM souhaite élargir son action de prévention des déchets à la promotion de l'économie circulaire et s'ouvrir au monde économique et associatif. Dans ce cadre, le VALTOM s'engage à respecter les objectifs de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV). Celle-ci fixe notamment une réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de 10% entre 2010 et 2020.

De plus, dans son article 70, la LTECV fait explicitement mention à l'expérimentation pour le développement de dispositif de consigne, en particulier pour le réemploi. Cette recommandation est reprise dans le programme national de prévention des déchets 2014/2020 ainsi qu'à l'article L541-1 du code de l'environnement.

En 2016, les collectivités adhérentes au VALTOM en charge de la collecte des déchets ont collecté 19 573 t. de verre. Cela représente en moyenne 29,3 kg par habitant. Les performances de tri du verre sont plutôt satisfaisantes, puisque selon une étude de l'ADEME, 7 bouteilles sur 10 sont recyclées. Mais le recyclage du verre induit que ces contenants acquièrent un statut de déchet au moment où ils sont

déposés dans les points d'apport volontaire (PAV). Le tri permet donc une meilleure valorisation matière, mais n'entraîne pas une réduction de DMA produit sur le territoire.

De plus, le recyclage du verre nécessite une forte dépense d'énergie, en comparaison à sa réutilisation.

Selon une étude réalisée en 2009 par le cabinet Deroche Consultants, la réutilisation du verre permettrait par exemple une économie de 75 % de consommation d'énergie primaire par rapport au recyclage qui nécessite de faire fondre le calcin à très haute température (1 400°C).

Ainsi, la promotion de la réutilisation du verre par les producteurs locaux, en comprenant un système de lavage, permettrait de réduire le poids des DMA produits sur le territoire en agissant sur un matériau qui pèse lourd dans le poids total des déchets collectés (environ 5%). Elle permettrait d'associer des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), acteur majeur du développement de l'économie circulaire. Elle associe aussi les acteurs économiques locaux de la filière (producteurs, distributeurs) qui pratiquent une vente en circuit-court permettant une meilleure captation des contenants en verre dans une logique d'économie circulaire et d'éco-exemplarité.

Enfin, cela contribue à accompagner le changement de comportement des citoyens dans leur relation aux déchets.

2. MACEO

Macéo est une association qui accompagne le Massif central dans son développement territorial durable par la mise en place de projets innovants. Elle unit les forces des acteurs publics et privés du Massif central pour porter des projets au service de ses territoires de montagne par une approche collective basée sur la co-construction en vue de favoriser l'innovation, le développement, l'attractivité et le rayonnement.

Macéo accompagne, dans un rôle d'ensemblier ou d'expert, de nombreux projets et sujets qui feront les territoires de demain du Massif central et leur développement. Macéo mobilise, en fonction des besoins, les compétences et réseaux de ses membres et partenaires, ainsi que l'expertise opérationnelle et thématique des chefs de projets de l'équipe permanente sur le tourisme, la neutralité énergétique, le numérique, la silver économie, l'économie circulaire...

Le développement d'une activité de lavage des contenants en verre s'inscrit pleinement dans cette dernière thématique. L'analyse de la faisabilité d'un tel projet puis, si elle est confirmée, la mise en place de l'activité représenteraient par ailleurs un retour d'expérience pour les autres territoires du Massif central présentant des caractéristiques similaires : territoire essentiellement rural de faible densité, activités productives et de distribution dispersées.

3. Le projet de laverie de contenants en verre pour les producteurs locaux

Cette étude fait suite à une réflexion portée par l'ADML 63, l'agglomération du Pays d'Issoire et le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez sur l'intérêt et l'opportunité d'un tel équipement sur leur territoire. Ces 3 partenaires ont fait réaliser en 2016-17 par les étudiants de l'EUM de Clermont-Ferrand une étude de préfaisabilité (voir étude en PJ).

Macéo de son côté s'intéresse à ce sujet dans le cadre d'un projet collectif pour le développement de la filière Brasserie artisanale dans le Massif central. Le lavage et la réutilisation d'une partie des bouteilles au lieu du rachat systématique de bouteilles neuves est un sujet qui motive particulièrement les brasseurs artisanaux. Cette étude menée dans le Puy de Dôme représente pour l'ensemble de la filière brasserie artisanale du Massif central une 1^{ère} étape vers cet objectif.

Ce projet s'inscrivant clairement dans les objectifs de sa labellisation Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, il a été convenu avec ces différents partenaires que l'étude de faisabilité serait financée, portée et pilotée par le VALTOM avec l'appui de Macéo.

ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la réalisation d'une étude sur la création d'une laverie de contenants en verre pour les producteurs locaux, afin d'évaluer la faisabilité technique, économique, environnementale et juridique d'un projet dont l'échelle géographique reste à déterminer (Auvergne, Puy-de-Dôme et département limitrophe).

Les objectifs de la prestation sont donc :

- D'évaluer la rentabilité économique d'un tel projet pour les utilisateurs mais également son intérêt environnemental,
- D'étudier le potentiel d'introduction de la consigne ou d'un simple retour,
- De valider la viabilité de l'activité pour un porteur de projet, notamment en estimant le gisement potentiel de contenants en verre, en préconisant une zone de chalandise (afin de maîtriser les coûts liés au transport dans le prix de la prestation) et en proposant éventuellement d'associer à cette activité principale d'autres activités complémentaires et mutualisables (transport, stockage, lavage de gobelets et vaisselles réutilisables, centrale d'achats de bouteilles neuves, d'étiquettes, de colle, ...),
- De faire un comparatif avec les projets existants sur d'autres territoires (analyse des échecs et réussites),
- De proposer au moins deux scénarii qui définiraient le circuit de la bouteille et un comparatif des machines présentes sur le marché (intermédiaire pour la collecte des contenants, partenariat, laverie fixe ou mobile, bouteilles uniquement ou pots et bords admis, implication de structures d'insertion...),
- D'étayer un argumentaire à destination des différents acteurs du circuit : producteurs, distributeurs, consommateurs, collectivités, porteurs de projet, ...
- De proposer des solutions de portage de ce projet.

Pour ce faire, le prestataire pourra se servir de la pré-étude de faisabilité réalisée par les étudiants de la licence pro ESS de l'Ecole Universitaire de Management de Clermont-Ferrand (voir en annexe).

Il est essentiel d'associer les brasseurs, viticulteurs et autres producteurs locaux afin de bien comprendre leurs contraintes et leurs enjeux (question de l'adaptation des contenants à la laveuse préconisée, des étiquettes à colle hydrosoluble, autoadhésives ou étiquettes plastifiées, prise en charge du transport et du stockage, compétitivité de l'offre de lavage par rapport à l'achat de contenants neufs ...). Certains viticulteurs se sont constitués en association par le biais de la Fédération Viticole du Puy-de-Dôme. Cette structure devra elle aussi être sollicitée.

Dans cet objectif de prospective, le prestataire pourra prendre contact avec d'autres organismes, dont il présentera une liste, pour validation, à l'équipe projet.

Un brasseur du territoire (M. Charlie Leroux, Brasserie de l'Alagnon) est aujourd'hui équipé d'une machine de lavage et réalise des prestations de lavage pour certains de ses collègues. Il sera nécessaire de le rencontrer pour, d'une part, savoir s'il souhaite poursuivre cette activité de prestation de lavage dans l'hypothèse de l'installation d'une laverie sur le territoire et, si c'est le cas, intégrer cette capacité de lavage dans la faisabilité globale du projet, et d'autre part bénéficier de son retour d'expérience sur les contraintes du processus de lavage pour les producteurs notamment.

Nous avons connaissance de plusieurs porteurs de projets sur le territoire. Il faudra entrer en contact avec ces porteurs afin de savoir quelles sont leurs attentes et leurs contraintes. Nous avons décidé de ne pas les associer directement à la démarche pour le moment afin de rester neutre dans la réalisation de cette étude.

ARTICLE 3 : CONTENU DES PRESTATIONS

Phase 1 : Diagnostic et analyse prospective liés à la situation du territoire

Lors de cette phase, il faudra notamment valider certaines données essentielles au calcul de la rentabilité et de la compétitivité du projet.

Le gisement de bouteilles mobilisables permet de connaître le potentiel d'activité de la laverie sur le territoire. Plus le gisement sera élevé, plus le coût de la prestation sera faible, grâce aux économies d'échelles réalisées. Cependant, il faudra toujours rester attentif au coût d'achat de contenants neufs afin d'évaluer la compétitivité de cette prestation. Les producteurs locaux se tourneront vers cette solution uniquement si elle leur apporte un gain économique, logistique et également en termes d'image. Si elle se fait à somme nulle, ils pourraient alors décider de continuer à s'approvisionner en contenant neuf, cette solution ne nécessitant pas une grande mobilisation en temps.

Ce gisement ne devra pas uniquement être calculé par rapport aux ventes des producteurs. En effet, il ne pourra être pris en compte qu'une part des seuls contenants vendus et consommés sur le territoire afin de permettre le retour. Cette part pourra notamment être estimée en s'appuyant sur les retours d'expérience des territoires disposant déjà de ce type de service.

D'autres facteurs sont aussi à prendre en compte :

- les couts d'investissements et les couts de fonctionnement : l'achat d'une laverie fixe ou mobile, de petite ou grande taille, auront une incidence sur le coût de la prestation,
- la zone de chalandise : il semblerait que les producteurs souhaitent une solution économe en temps. Pour cela, il faut que la prestation de lavage propose aussi une prestation de transport des contenants. Plus la zone géographique choisie sera grande, plus les frais de transports seront élevés, impactant là encore le coût de la prestation,
- le choix de la machine et son adaptabilité : certaines machines ne peuvent pas laver tous les types de contenants. De plus, certaines étiquettes posent problème dans le processus de lavage. Ces questions devront être traitées afin d'optimiser le choix de la machine et d'éviter d'exclure un trop grand nombre de contenants,
- Les moyens humains à mettre en œuvre.

Lors de cette phase, il sera donc nécessaire d'apporter un certain nombre de réponses :

- Recensement des acteurs concernés (type de producteurs, distributeurs pour lieu de dépôt, autre...),
- Gisement, type de contenants et part de consommation locale en circuit-court,
- Logistique : lieux et capacités de stockage des contenants sales, y compris problématiques d'hygiène associées, mode de collecte/livraison des contenants sales à l'installation de lavage, distribution des contenants après lavage, banalisation ou identification des contenants par producteur, ...
- Préconisations sur le choix de la machine et mise en perspective des besoins des utilisateurs et des contraintes induites en fonction du type de machine sur les contenants et contenus traités (hauteur, forme et résistance des contenants, contraintes d'hygiène en fonction du produit contenu, choix des étiquettes et de la colle...),

- Analyse du gisement potentiel de bouteilles mobilisables pour une réutilisation,
- Etat de la pratique du lavage et de la consigne sur le territoire : certains acteurs pratiquent déjà le retour des contenants en verre, avec ou sans consigne. Il serait intéressant de connaître les volumes, les lieux de dépôt et le système de lavage et de stockage ainsi que le prix de la consigne et de la communication sur cette pratique (pictogramme, communication orale...),
- Intérêt comparé d'un système de consigne par rapport à un système de retour volontaire,
- Analyse environnementale des scénarios,
- Impact en termes d'image et proposition de plan de communication.

Pour cette phase, un tableau récapitulatif sera demandé afin de connaître le gisement potentiel, les acteurs concernés, les types de machines adaptées et les contraintes techniques (type d'étiquettes, format des bouteilles...) mais également juridiques, sanitaires, économiques, environnementales, ... Une analyse type AFOM (Atouts, Forces, Opportunités, Menaces) est préconisée.

Phase 2 : Comparatif des projets existants sur d'autres territoires

Regroupés à travers le Réseau Consigne notamment, plusieurs territoires ont mis en place cette expérimentation. Afin de s'inspirer ce qui y est pratiqué, et pour éviter de reproduire les erreurs, nous souhaitons avoir un comparatif avec plusieurs projets existants. En parallèle, un benchmarking permettrait de trouver dans d'autres secteurs des solutions logistiques applicables à un projet local.

Phase 3 : Proposition de plusieurs scénarii technico-économiques pour la laverie de contenants en verre

Les scénarii devront prendre en compte tous les éléments de recherche réalisés lors de la première phase et permettant d'affiner la compétitivité et la viabilité du projet. Ils feront le choix sur la zone de chalandise, une machine spécifique, l'acceptation d'un certain type de contenants et leurs contraintes (tailles, étiquettes). Chaque scénario devra aussi faire un point sur l'impact environnemental de l'activité. Pour chaque scénario, le rôle des différents acteurs sera détaillé dans une démarche de concertation indispensable à la bonne réalisation du projet.

Un scénario devra obligatoirement comprendre :

- Le coût de la prestation de lavage et sa rentabilité par rapport à l'achat de contenants en verre neuf,
- La mise en place d'une consigne ou non,
- Le choix de la machine (fixe ou mobile) et ses contraintes (sur le choix des contenants et des étiquettes pour les producteurs, sur l'investissement nécessaire de la part du porteur de projet...),
- Un estimatif des investissements nécessaires à la réalisation du projet et des coûts de fonctionnement,
- La zone de chalandise,
- Le type de contenants (uniquement bouteilles, ou acceptation des pots et bocaux, taille, qualité du verre),
- La possibilité de compléter cette activité avec d'autres afin de sécuriser l'activité principale,
- Le descriptif logistique (intermédiaires, lieux et systèmes de collecte, lieux de stockage, transports, prestation, moyens humains, structure porteuse, ...).

Le prestataire effectuera une analyse pour révéler les différents types de contraintes de mise en œuvre et proposera des solutions/pistes de solutions dans les différents scénarii.

Chaque scénario complet sera présenté selon une même méthodologie pour faciliter les comparaisons, complété d'un programme fonctionnel de mise en œuvre.

ARTICLE 4 : DUREE DE LA MISSION, MODALITES DE SUIVI ET LIVRABLES

La mission débutera courant janvier 2017 (date indicative et non contractuelle) pour une durée maximum de 6 mois environ. Le prestataire devra présenter un calendrier prévisionnel de réalisation précis.

L'interlocuteur pour cette mission au sein du VALTOM est Maxime FRITZEN, chargé de mission Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, avec l'appui de Véronique GUIRAUD, chef de projet économie circulaire à MACEO.

Le marché prévoit la tenue d'une réunion de lancement de l'étude, d'une réunion de présentation du diagnostic et une réunion finale de rendu, d'une durée d'une demi-journée avec présentation des différents scénarii et en présence des producteurs locaux et distributeurs.

Il sera demandé de fournir un rendu intermédiaire de l'étude, en complément du tableau récapitulatif de la 1^{ère} phase. Un rendu final comprenant notamment la description de chaque scénario sera aussi demandé.

ARTICLE 5 : PRIX DE LA PRESTATION, RENDU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le prix de la prestation devra se situer dans une fourchette de prix allant de 10 000 à 15 000 € maximum. Le dossier de candidature comprenant le détail du devis et du déroulé de l'étude devra être envoyé par courrier à l'adresse suivante :

Service prévention VALTOM

1, chemin des Domaines de Beaulieu

63 000 Clermont-Ferrand

Ainsi que par mail à : contact@valtom63.fr

ANNEXES :

1. **Rendu de la pré-étude de faisabilité par les étudiants de l'EUM de Clermont-Fd (cf doc joint)**
2. **Systèmes de collecte des emballages ménagers pour réemploi ou réutilisation en France, Etat des lieux 2016, ADEME, Agnès Jalier-Durand, DELOITTE Développement Durable, INDDIGO. 2017**